

COMMUNIQUÉ

Bureau de la Section Fédérale

La Section Fédérale de la FEC-FO salue les salariés de FILASSISTANCE et leur section FO. Confrontés à des conditions de travail aggravées et à une politique salariale contraire à leurs intérêts, ils ont fait grève sur des revendications précises :

- La mise en place d'une restriction de périmètre de la cellule médicale avec une planification adéquate au sein de la BU santé.
- Les embauches et remplacements des postes suite aux départs avec les mêmes types de contrats que ceux laissés vacants dans tous les services.
- La prise en compte des revendications formulées par FO dans le cadre des NAO.
- L'abandon de toute proposition de la direction dans le cadre des NAO consistant à diminuer la rémunération sous quelque forme que ce soit et à aggraver les conditions de travail sous quelque forme que ce soit.
- Le paiement des jours de grève.

Face à l'intransigeance de la Direction, ils ont tenu près d'un mois en grève avec un courage exemplaire. Ils ont pris leurs décisions dans le respect de la démocratie avec une assemblée générale quotidienne, réunie avec leur section FO, décidant souverainement de la suite. La Section Fédérale des Assurances, le syndicat des assurances du 92, l'Union départementale du 92 ont apporté un soutien total et actif à la grève des salariés de FILASSISTANCE et à leur section FO.

La Section Fédérale a interpellé l'employeur sur plusieurs questions, le soutien aux revendications, l'entrave à l'encontre de notre syndicat FO, l'atteinte à la vie privée par la divulgation des adresses mail personnelles, la discrimination fondée sur l'état de santé pour déterminer le montant d'une prime.

Ayant enfin obtenu que les augmentations générales passent de 1,5 à 2,1 % pour les catégories les plus basses et de 1 à 1,6 % pour les autres catégories non-cadres, les salariés ont décidé de suspendre leur grève.

Après de longues discussions, FO a décidé, ce 17 juin 2019, de signer un accord de fin de conflit qui interdit à l'employeur toute représaille contre les salariés et laisse toute liberté à notre syndicat de poursuivre son action revendicative.

La Section Fédérale des Assurances salue le courage des salariés de FILASSISTANCE qui peuvent se montrer fiers de leurs actions que l'employeur n'est pas près d'oublier. La Section Fédérale des Assurances continuera son action, avec le syndicat des assurances du 92 et l'UD du 92 pour la satisfaction de l'ensemble des revendications et la suppression de toute discrimination.